



Conseil économique et social

Distr. limitée
21 décembre 2000
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-deuxième session

6-9 mars 2001

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire et dates

de la trente-troisième session de la Commission

Ordre du jour provisoire et dates de la trente-troisième session de la Commission

Note du Secrétariat

1. Le Conseil économique et social, dans sa résolution 1894 (LVII), a prié le Secrétaire général de présenter, à chaque session d'une commission technique ou d'un organe subsidiaire du Conseil, un projet d'ordre du jour provisoire pour la session suivante et d'indiquer les documents qui seraient présentés au titre de chaque question, ainsi que l'organe délibérant qui en avait autorisé l'établissement.
2. Dans sa résolution 1979/41, le Conseil a décidé que l'ordre du jour provisoire de ses organes subsidiaires ainsi que la liste des documents demandés lui seraient soumis pour examen, afin notamment de mieux harmoniser les documents de ces organes avec les documents généraux demandés par le Conseil ou d'autres organes subsidiaires, et de mieux harmoniser les demandes de documents avec le plan à moyen terme et le budget-programme.
3. Dans sa résolution 1982/50 concernant la revitalisation de ses travaux, le Conseil a approuvé la recommandation du Secrétaire général selon laquelle la documentation et le programme de travail des organes subsidiaires du Conseil devraient, eux-aussi, être rationalisés afin que lesdits organes puissent s'acquitter efficacement des fonctions qui leur ont été confiées.
4. L'ordre du jour provisoire sera modifié à la présente session en fonction des résolutions et décisions adoptées par la Commission et des demandes qu'elle aura formulées, et sera présenté au Conseil pour examen conformément à sa résolution 1979/41.

5. Le projet d'ordre du jour est le suivant :
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
Documentation
Ordre du jour provisoire annoté
Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session
Note du Secrétariat sur l'état d'avancement de la documentation à établir pour la session
 3. Coordination et intégration des programmes statistiques internationaux.
Documentation
Rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) sur les travaux de sa trente-cinquième session (2001)
 4. Questions relatives au programme et questions connexes.
Documentation
Projet de programme de travail de la Division de statistique de l'ONU pour l'exercice biennal 2002-2003.
 5. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-quatrième session de la Commission.
 6. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session.
6. En consultation avec le Bureau de la Commission, le Secrétariat fera à la Commission une proposition concernant les dates de la trente-troisième session.
